



**PROCES-VERBAL  
DE LA SEANCE DUCONSEIL MUNICIPAL  
Lundi 15 octobre 2012 à 20h00**

**Présent(e)s :**

- M. Marc Botbol, Président
- Mmes Dominique Bernardet, Annick Deshayes, Stéphanie Downing, Béatrice Hirsch, Véronique Hirsch, Isabelle Jaquier-Borella, Brigitte Schneider-Bidaux, conseillères municipales
- MM. Olivier Bahon, Jean Berthet, Sébastien Bourqui, Lionel Courbat, Jean-Jacques Duquesne, Alain Forestier, Jean-Louis Kaiser, Stéphane Sizonenko, conseillers municipaux
- MM. Potter Van Loon, Maire  
Guy Lavorel et Yves Meynard, Adjoints  
Olivier Niederhauser, Secrétaire communal
- Excusé :** M. Joseph Menu

---

**ORDRE DU JOUR**

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 17 septembre 2012
2. Communications du Bureau du Conseil municipal
3. Communications de la Mairie
4. Présentation du projet de budget pour 2013
5. Nomination des Président(e)s et Vice-Président(e)s des locaux de vote pour 2013
6. Projet de délibération :
  - 6.1 Vote d'un crédit supplémentaire destiné aux travaux de réfection d'un collecteur de drainage à la route de Pierre-Grand
7. Nomination d'une commission chargée des dossiers « sécurité »
8. Propositions individuelles et questions.

---

M. Botbol, Président, ouvre la séance à 20h00. Il excuse l'absence de M. J. Menu, puis donne lecture de l'ordre du jour qui n'appelle pas de remarque.

## **1. Approbation du procès-verbal de la séance du 17 septembre 2012**

Sans remarque, ce procès-verbal est accepté à l'unanimité et avec remerciements à son auteur.

## **2. Communications du Bureau du CM**

**Démission de Mme Béatrice Hirsch** : M. Botbol donne lecture de la lettre de démission de Mme B. Hirsch, qui sera appelée à siéger prochainement au Grand Conseil et qui ne peut assumer deux mandats politiques aussi importants en plus de son activité professionnelle. Dans son courrier, Mme Hirsch exprime sa reconnaissance à ses collègues du Conseil municipal, avec lesquels elle a apprécié débattre, et elle remercie l'ensemble du personnel de la mairie pour son travail.

Après lui avoir adressé quelques mots personnels, M. Botbol exprime à Mme Hirsch, au nom de tout le Conseil municipal, ses remerciements pour son investissement en faveur de la commune et ses vœux de succès dans ses nouvelles fonctions.

## **3. Communications de la Mairie**

Communications de M. Potter van Loon, Maire :

**Club Emploi** : M. van Loon rappelle que notre commune a décidé de soutenir ce Club qui organise des activités (séminaire de 10 demi-journées) pour aider les chômeurs ou personnes sans emploi à retrouver un travail. Suite à la séance d'information qui a eu lieu le 11 septembre à Troinex, quatre habitants de la commune se sont inscrits et participent à ce séminaire, et une personne est en liste d'attente. La participation financière de la commune est de CHF 900.-/personne, alors que les personnes qui suivent le séminaire paient CHF 100.-.

**Travaux contre les crues de la Drize à la Grand-Cour** : M. le Maire annonce que des travaux, pris en charge par le Service cantonal de renaturation des cours d'eau, vont bientôt commencer dans le secteur de la Grand-Cour. Ils ont pour but d'élargir et réaménager la berge droite de la Drize et de créer une ouverture supplémentaire sous la route, au niveau du pont du ch. Jacques-Ormond, afin de faciliter l'écoulement des eaux en cas de crues. Ces travaux débutent ces jours et auront notamment pour conséquence que le pont du ch. Jacques-Ormond sera fermé à la circulation (mais pas aux piétons et aux cyclistes) de novembre 2012 à mars 2013. Une circulaire d'information sera envoyée la semaine prochaine à la population.

**Demande d'autorisation de construire pour l'aménagement d'une aire de stockage provisoire de matériaux d'excavation à la route de Pierre-Grand** : M. van Loon informe le Conseil que la Mairie a reçu un dossier de l'Office des autorisations de construire pour un projet dont le but est (extrait tiré du dossier) : « ... d'obtenir une autorisation pour stocker provisoirement des matériaux d'excavation issus de ses chantiers du CEVA sur une parcelle agricole, dans le but de les valoriser et de les réutiliser sur le chantier CEVA et sur d'autres chantiers à Genève, où l'entreprise est active. La parcelle concernée sera donc liée au chantier pour la durée des travaux ».

M. le Maire ajoute que la parcelle en question se trouve entre la route de Pierre-Grand et le chemin de Crétolliet (terrain d'environ 15'000 m<sup>2</sup>) et que la quantité de matériaux qu'il est prévu d'entreposer et traiter est d'environ 40'000 m<sup>3</sup> durant 4 ans, soit 160'000 m<sup>3</sup> en tout. Cela correspondrait à 50 à 60 camions par jour.

Selon les renseignements obtenus, ce projet serait une initiative de l'entreprise Bernasconi SA qui n'aurait pas consulté les services de l'Etat et les services qui devront préavisier cette demande vont, toujours selon ces informations, rendre un préavis négatif. M. van Loon conclut en informant le Conseil que le préavis de la commune sera bien sûr également négatif.

Communications de M. Guy Lavorel, Adjoint :

**Festival Assemblage'S** : M. Lavorel relève le magnifique succès du 1er festival Assemblage'S qui s'est déroulé ce week-end et il remercie, au nom des autorités communales, les organisateurs et les nombreux bénévoles qui ont contribué à cette réussite.

**Marché campagnard** : samedi a eu lieu le marché d'automne, qui proposait de nombreux stands et activités et qui a rencontré un beau succès. M. Lavorel remercie en particulier :

- M. Lionel Courbat pour les « activités canines » très intéressantes qu'il a proposées.
- Les conseillers municipaux qui ont tenu le stand de vente de légumes.
- Le personnel communal qui s'est beaucoup investi pour l'organisation, la mise en place et le rangement de ce marché.

#### 4. Présentation du projet de budget pour 2013

Le Président passe la parole à M. van Loon qui donne lecture de larges extraits du document de présentation du budget envoyé aux conseillers municipaux (annexe 1). Le budget de fonctionnement 2013 proposé par la Mairie se présente comme suit :

Revenus :	7'732'100
Charges :	8'180'544
<b>Excédent de charges:</b>	<b>- 448'444</b>

Il n'y a pas de questions et ce projet de budget est renvoyé à la commission des finances qui l'examinera lors de sa séance du 29 octobre.

#### 5. Nomination des Président(e)s et Vice-Président(e)s des locaux de vote pour 2013

Les personnes suivantes sont proposées et sont nommées à l'unanimité :

Présidente :	Mme Véronique Hirsch (HP)
Suppléante de la présidente :	Mme Christine Tomassi (DC)
Vice-présidente :	Mme Brigitte Schneider-Bidaux (Les Verts)
Suppléante de la vice-présidente :	Mme Stéphanie Downing (TA)

#### 6. Projet de délibération :

##### 6.1. Vote d'un crédit supplémentaire destiné aux travaux de réfection d'un collecteur de drainage à la route de Pierre-Grand

M. Van Loon donne lecture de l'exposé des motifs suivants concernant ce projet :

« Le crédit supplémentaire qui vous est soumis concerne la réfection d'un tronçon d'un collecteur de drainage situé à proximité de la route de la Pierre-aux-Dames (voir plan ci-joint, annexe 2).

Les exploitants des parcelles concernées nous ont signalé, il y a quelques mois, la présence d'importantes quantités d'eau lors de périodes de pluie, ce qui laissait craindre un problème au niveau du système de drainage. Différents contrôles ont été effectués (nettoyage des collecteurs, passage d'une caméra) qui ont révélé que les collecteurs principaux s'étaient affaïssés à plusieurs endroits.

Ce réseau de drainage a été construit dans les années 1950 ; il se situe entièrement sur des terrains privés et la prise en charge financière se répartit de la manière suivante :

- Les « épis » sont à la charge des propriétaires des terrains.
- Les collecteurs principaux qui récoltent les eaux des épis sont à la charge de la commune.

Plusieurs devis ont été demandés pour la réalisation de ces travaux, allant de CHF 32'000.- à CHF 40'000.- et c'est l'entreprise qui a proposé la meilleure offre (Pitardi & Cie au Grand-Lancy) qui a été retenue.

Les services de la Mairie sont en contact avec les propriétaires et les exploitants des parcelles concernées et ont convenu avec ces derniers que les travaux seront réalisés, si les conditions météorologiques le permettent, dans le courant du mois de novembre.

Nous vous invitons donc, Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux, à voter le crédit supplémentaire de CHF 32'000.- qui vous est soumis et restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires que vous pourriez désirer. »

**Il n'y a pas de questions et la délibération suivante est approuvée à l'unanimité :**

*Vu les articles 30, alinéa 1, lettre d), et 31 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,*

*vu l'état du collecteur de drainage situé près de la route de la Pierre-aux-Dames et l'estimation du coût des travaux de réfection de ce collecteur,*

*vu l'exposé des motifs ci-joint,*

*sur proposition de la Mairie,*

**LE CONSEIL MUNICIPAL  
décide à l'unanimité (15 voix)**

1. *D'ouvrir un crédit supplémentaire de CHF 32'000.- destiné à financer les travaux de réfection d'un collecteur de drainage à la route de la Pierre-aux-Dames.*
2. *De comptabiliser la dépense prévue dans le compte de fonctionnement de l'année 2012 de la Commune de Troinex, sous la rubrique 7100.3140 « Assainissement – Entretien immeubles par des tiers".*
3. *De couvrir ce crédit supplémentaire par des plus-values réalisées aux revenus et par des économies à faire sur d'autres rubriques de charges.*

## **7. Nomination d'une commission chargée des dossiers « sécurité »**

M. Van Loon se réfère aux différentes informations que la Mairie a déjà données dans de précédentes séances concernant les projets à l'étude en matière de sécurité. L'Exécutif souhaite présenter ces dossiers à une commission et il propose d'étendre le cahier des charges de la commission des finances et de nommer celle-ci « commission finances et sécurité ». Cette solution aura l'avantage de pouvoir traiter également l'aspect financier des projets et de ne pas devoir créer une commission supplémentaire.

Mme B. Hirsch relève que la commission devra aborder les dossiers sous deux angles (finances et sécurité) qui pourraient parfois s'opposer et elle préférerait que ces sujets soient bien dissociés. Elle craint en effet que les débats relatifs à la sécurité soient parasités par les aspects financiers, et inversement.

M. Forestier ne voit pas d'objection à la proposition de la Mairie. Il estime que la commission des finances peut très bien s'occuper d'un dossier supplémentaire et que cette solution évitera de doubler les séances « sécurité » et « finances ». Il comprend les arguments de Mme B. Hirsch, mais relève que nous sommes une petite commune et que même en créant deux commissions, ce serait à peu près les mêmes personnes qui traiteraient de ces sujets.

M. Lavorel relève que la création d'une commission supplémentaire nécessiterait de revoir la répartition des présidences et que la solution de la Mairie est la plus pragmatique.

Mme Schneider-Bidaux et MM. Berthet et Sizonenko souhaitent que les deux thèmes « sécurité » et « finances » ne soient pas mélangés, mais ne sont pas forcément opposés à la proposition de la Mairie.

M. van Loon indique que la Mairie prend note de ces remarques concernant la séparation des sujets et qu'elle veillera, avec le Président, à en tenir compte lorsque l'ordre du jour de la commission sera établi.

Le Président met au vote la nomination de la commission « finances et sécurité », **qui est acceptée par 12 OUI et 3 abstentions (DC).**

## **8. Propositions individuelles et questions**

**Récipient de récupération des piles de la déchetterie :** Mme Jacquier Borella signale que ce récipient est en mauvais état suite aux incendies survenus à la déchetterie (actes de vandalisme) et qu'il y a peut-être des risques de pollution.

La Mairie en prend note et vérifiera avec le service de la voirie.

**Présentation de M. R. Zoller, procès-verbaliste** : M. Niederhauser présente M. Zoller, qui fonctionne ce soir en tant que procès-verbaliste.

**Démission de Mme Béatrice Hirsch** : M. van Loon relève que c'est avec regret que la Mairie a pris connaissance de la démission de Mme Hirsch. Il rappelle que celle-ci est entrée au Conseil municipal le 1<sup>er</sup> juin 2007, qu'elle a été membre de plusieurs commissions durant ses 5 ans et demi de mandat et qu'elle a présidé le Conseil municipal du 1<sup>er</sup> juin 2011 au 31 mai 2012, fonction qu'elle a parfaitement maîtrisée grâce également à son expérience de députée. Par ailleurs, Mme Hirsch préside le parti démocrate-chrétien de Genève depuis le mois de mars de cette année. La Mairie la remercie sincèrement de toute son activité au Conseil municipal et de son engagement dans diverses activités de la commune.

M. Meynard, adjoint, prend également la parole et dans un témoignage personnel et empreint d'humour, il rappelle le parcours politique de Mme Hirsch au sein de son parti, de la commune et du canton. Après avoir relevé la force et la volonté dont sait faire preuve Mme Hirsch tant dans sa vie privée que professionnelle et politique, M. Meynard lui adresse ses chaleureux remerciements.

La parole n'étant plus demandée, M. Botbol lève la séance à 20h55.

Le Président  
Marc Botbol

Le secrétaire communal  
Olivier Niederhauser

Un membre du Conseil municipal :



## Présentation du projet de Budget 2013

Conseil municipal du 15 octobre 2012

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Comme chaque année à cette période, nous avons l'avantage de vous présenter le projet de Budget de fonctionnement et de Plan des investissements pour 2013.

Le projet du budget 2013 présente un excédent de charges pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive. Toutefois ce dernier est nettement moins important que celui budgété en 2012, notamment grâce à une augmentation de la part privilégiée de la Commune sur le centime additionnel et à une légère amélioration des recettes fiscales estimées.

### BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Le projet de budget de fonctionnement 2013 se présente donc comme suit :

	<b>Budget 2012</b>	<b>Budget 2013</b>	<i>Ecarts 2012-2013</i>	<i>Plan quadriennal : projections 2013</i>
Revenus :	7'115'670	7'732'100	+ 616'430	7'155'000
Charges :	7'988'269	8'180'544	+ 192'275	7'897'650
<b>Excédent de charges:</b>	<b>- 872'599</b>	<b>- 448'444</b>	<b>+ 424'155</b>	<b>- 742'650</b>

### Revenus et charges fiscales :

Grâce à l'augmentation de notre taux de part privilégiée qui se montera à 50% contre 31% pour 2012, les prévisions de nos recettes fiscales estimées par le Département des finances (DF) sont en progression de 24%, soit environ CHF 1 million de plus par rapport au budget 2012. Pour mémoire, la part privilégiée dépend de l'indice général de capacité financière de notre commune. L'indice 2013 est constitué de la moyenne des indices annuels de 2009, 2010 et 2011. La part privilégiée va donc encore augmenter au cours des prochaines années en raison de la baisse de nos indices de capacité financière. Toutefois, la prudence reste de mise car des événements imprévisibles peuvent changer considérablement ces estimations, comme nous avons pu le constater en 2011. D'autre part, il faut rappeler que les liquidités de la Commune ont diminué de près de 20% suite à la restitution d'un montant important de recettes perçues et qu'elles doivent être reconstituées.

Notre commune devra verser en 2013 la somme CHF 101'037.- dans le cadre de la péréquation financière entre les communes (compte 9000.3410), soit près de CHF 200'000.- de moins qu'en 2012. Ce montant est le résultat d'un savant calcul, déterminé sur la base des chiffres 2011, permettant de répartir entre communes « riches » et « pauvres » une somme de 23 millions de francs provenant du Fonds intercommunal.

Vous trouverez par ailleurs dans les documents annexés au budget un tableau présentant l'estimation des recettes fiscales pour 2013.

## **Charges de fonctionnement**

Lors de l'établissement du budget 2012, plusieurs mesures d'économies ont été prises afin de limiter l'excédent de charges. Pour des raisons de prudence, la plupart de ces mesures sont maintenues en 2013. Nous vous donnons ci-dessous quelques informations générales concernant certaines dépenses inscrites à ce budget :

### **0 Administration générale et bâtiments du patrimoine administratif**

#### Conseillers municipaux, Maire et Adjointes :

Les indemnités des conseillers municipaux, du Maire et des adjoints ont été réduites en 2012 (- 10 %) afin de contribuer aux mesures d'économie. Nous proposons de maintenir cette réduction en 2013.

#### Administration générale :

Le budget 2013 intègre le mécanisme des statuts du personnel entrés en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2010, ce qui explique l'augmentation des frais du personnel communal. Nous vous rappelons que les augmentations de salaire ne sont plus automatiques, mais qu'elles sont désormais fixées en fonction des évaluations faites par l'Exécutif.

D'autre part, Mme Schupbach, responsable administrative, va suivre en 2013 le premier module des cours de la formation romande des cadres communaux.

#### Salle des fêtes et des sports :

Suite à une réorganisation des tâches et du cahier des charges des concierges, et notamment pour assurer le surplus de travail lié aux nombreuses locations de la salle des fêtes, les traitements du personnel incluent une aide supplémentaire à 25%.

### **1 Sécurité publique :**

D'une manière globale, les coûts budgétés pour la sécurité sont augmentés d'environ CHF 50'000. Le montant budgété des honoraires de la société de sécurité tient compte des rondes supplémentaires effectuées à vélo. De plus, un budget à titre indicatif est prévu pour la surveillance vidéo de certains emplacements communaux et de la surveillance des parkings. Le projet de collaboration avec les agents municipaux de la commune de Plan-Les-Ouates est toujours d'actualité et le budget de CHF 10'000 est maintenu à titre indicatif (l'estimation des coûts n'est pas encore connue).

Les biens immobiliers de la protection civile (abri PC et poste d'attente de Perly) seront entièrement amortis au 31 décembre 2012, ce qui permet une diminution des charges d'amortissements de CHF 40'739 en 2013.

### **2 Enseignement et formation :**

Mme Araica, concierge de l'école sera à la retraite en 2014. Afin d'anticiper son remplacement et la formation de cette personne, un poste supplémentaire est prévu dans le budget des salaires, pour le dernier trimestre 2013.

La participation de la commune de Plan-Les-Ouates est estimée à CHF 60'000, le nombre d'élèves domiciliés à Plan-Les-Ouates et fréquentant notre école ayant nettement diminué. Il est passé de 23 élèves début 2011 à 12 élèves en 2012. Pour information, une nouvelle convention de partenariat est en cours de négociation avec les autorités de Plan-les-Ouates.

### **30 Culture et loisirs :**

L'attribution au fonds de décoration communal, suspendue en 2011 et 2012, est réintroduite dans le budget 2013 (CHF 3 par habitant). Par ailleurs, les subventions octroyées aux festivals Assemblage'S et Antigel sont maintenues, mais l'organisation de ces manifestations en 2013 doit encore faire l'objet de discussions.

### **34 Sports :**

Les subventions allouées aux sociétés communales sont mises à jour tous les 2 ans, notamment afin de tenir compte des nouvelles sociétés et de leurs besoins effectifs. Elles sont calculées en fonction de plusieurs critères, dont le nombre de membres, l'état de leur fortune et leurs coûts de fonctionnement (voir le tableau annexé). L'augmentation du compte 3400.3630 provient essentiellement de l'intégration de nouvelles associations communales.

Une hausse des subventions accordées aux autres sociétés sportives est également prévue, notamment pour inclure un soutien à Nicolas Groux de CHF 5'000.

### **54 Institutions pour la jeunesse :**

L'animation « sport été ados » mise en place en juillet-août 2012 a été un succès et sera reconduite en 2013. Un budget supplémentaire pour l'animation est donc prévu à cet effet.

Afin d'aider les familles troinésiennes, deux places supplémentaires à la crèche « La Cigogne » sont budgétées en 2013.

### **62 Routes communales :**

L'engagement de M. Serrano, initialement prévu en 2012, se fera au 1<sup>er</sup> janvier 2013. Il occupera un poste à 25%.

Le contrôle régulier des ponts de la commune a révélé la nécessité de travaux de réfection sur les ponts du chemin Lullin et d'Evordes, pour un montant estimé à CHF 55'000. De plus des travaux de réfection des routes sont nécessaires et sont estimés à environ CHF 45'000. Ainsi le poste 6200.3141 a été augmenté de CHF 70'000 afin de tenir compte des coûts supplémentaires.

### **71 Protection des eaux :**

Le budget 2013 tient compte du contrat avec les SIG pour l'exploitation du réseau d'assainissement pour la période 2011 à 2015. La prestation annuelle moyenne se monte à CHF 36'098. Pour rappel, ce contrat a été conclu après l'établissement du budget 2012.



## **90 Finances et impôts :**

Afin de réduire l'impact de la baisse des recettes fiscales, nous proposons de dissoudre une partie de la provision sur le risque lié à la solvabilité des débiteurs (impôts à encaisser). Jusqu'en 2011, nous provisionnions le 70% des reliquats à encaisser. Nous proposons de réduire cette provision progressivement jusqu'à atteindre en 2015 le taux recommandé par le service de surveillance des communes, soit 30%. La dissolution partielle de cette provision permet de réduire le déficit de l'exercice, tout en respectant les règles de prudence.

## **95 Immeubles du patrimoine financier :**

Les montants inscrits tant aux charges qu'aux revenus de nos immeubles locatifs sont repris des budgets établis par la régie. Les loyers de l'immeuble Dusonchet 1-3-5 ont augmenté en 2012 suite aux rénovations importantes d'appartements réalisées en 2011. Le budget 2013 a été adapté en conséquence.

## **PLAN DES INVESTISSEMENTS**

Pour rappel, les principaux projets initialement prévus pour 2012, soit la réfection de la route de Moillebin et la construction d'un nouveau club house pour la zone sportive (ainsi que le réaménagement de cette zone) ont été différés d'une ou deux années.

En 2013 les investissements suivants sont à prévoir :

- Finalisation de la 1<sup>ère</sup> étape de la renaturation du Nant-de-Sac
- Aménagement du nouveau local des jeunes
- Continuation du plan d'évacuation des eaux (PGEE)
- Construction d'un nouveau club-house et réaménagement d'une partie de la zone sportive. Il est précisé que la Mairie étudie une construction et un réaménagement plus économiques que les projets prévus.
- Mesures définitives du plan de circulation (selon résultat de la votation).

Le tableau « Recensement des investissements prévisibles 2013-2017 » a été actualisé et est joint aux documents du budget.

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires et vous rappelons que ces projets de budgets seront examinés par la commission des finances le **lundi 29 octobre prochain à 18h30**.

Troinex, le 15 octobre 2012

La Mairie

